

Apprivoiser le paysage politique



ÉCOLE de CAMPAGNE
pour les femmes

Introduction

Vous avez donc décidé de vous présenter aux élections – félicitations! Il est important de comprendre les processus et les réalités de la vie politique, puis de déterminer quel niveau de gouvernement correspond à vos objectifs et à vos priorités.

Cette brochure donnera un aperçu des différents niveaux de gouvernement, des rôles et responsabilités des élus et de la politique partisane.

Les informations contenues dans cette section sont utiles à la fois aux candidates et à toute personne impliquée dans les campagnes visant à faire élire des femmes.

Les électeurs ne connaissent peut-être pas toujours les différentes responsabilités et compétences des différents niveaux de gouvernement, mais ils savent quels sont les problèmes les plus urgents dans leur vie. Il est important que les candidats et les dirigeants élus sachent quelles questions sont pertinentes, dans le cadre de leurs responsabilités et de leur influence, afin d'aider leurs électeurs à comprendre quels sont leurs

pouvoirs et leurs limites et d'éviter de faire des promesses qu'ils ne peuvent pas tenir.

Cette brochure donne un aperçu du fonctionnement de la politique partisane en Nouvelle-Écosse et au niveau fédéral et traite, entre autres, de l'obtention d'une nomination de la direction d'un parti et de la candidature en tant qu'indépendante.

Chaque parti produit également des ressources pour les candidats qui sont utiles pour apprendre les tenants et les aboutissants de la structure de chaque parti, les obligations des candidats, etc. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Internet du parti ou appelez son siège social (voir le brochure *Ressources* pour obtenir les coordonnées).

Le paysage politique est complexe – en tant que candidate potentielle, il est important de comprendre ce paysage plus en détail.



Comprendre les enjeux

Quel que soit le niveau de fonction électorale que vous choisissiez, il est essentiel de rester à jour sur les questions nationales, provinciales et locales. Vous ne pouvez jamais savoir quelle question peut devenir pertinente pour les électeurs de votre région.

Quel que soit votre programme, le public et les médias s'attendent à ce que vous soyez bien informée sur une variété de questions. Ils vous évalueront et vous jugeront en fonction de vos connaissances des enjeux qui touchent votre communauté et de vos réponses à ces enjeux.

N'oubliez pas que le public peut ne pas savoir quel niveau de gouvernement est responsable des questions qui lui tiennent à cœur. Connaître les responsabilités juridictionnelles des différents niveaux de gouvernement est une partie importante de la politique.

Faites des recherches sur les enjeux actuels en vous familiarisant avec les enjeux importants pour votre communauté avant et pendant la campagne et assurez-vous d'être au courant des développements sur le sujet.

Accroître vos connaissances et votre engagement communautaire vous préparera non seulement à aborder les questions d'actualité lors de la campagne électorale et

au-delà, mais pourra également vous aider à élargir vos réseaux dans la communauté.

Parcourez les titres, collectez les articles pertinents et, si possible, demandez à un membre de votre équipe de suivre comment les enjeux actuels affectent ou pourraient affecter la communauté locale et l'électorat. Bien que vous ne puissiez peut-être pas anticiper toutes les questions, vous pouvez vous familiariser avec les questions importantes pour votre communauté avant, pendant et après votre campagne.

Les médias sociaux deviennent de plus en plus le principal moyen pour les gens de trouver, partager et réagir à ce qui se passe localement et mondialement. Une forte présence dans les médias sociaux peut vous permettre de diffuser votre message, suivre les électeurs, les dirigeants et les organisations de votre communauté et vous aider à rester au courant de ce qui est important dans votre communauté et votre circonscription électorale.

Suivez les organisations et vos électeurs sur les médias sociaux pour connaître leur opinion sur les questions qui comptent pour eux. Rassemblez des informations sur toutes les facettes d'un enjeu, y compris la position de tous les partis.



Bien que les médias sociaux dominent actuellement la manière dont les gens expriment leurs opinions, **les réunions publiques** restent une source d'information essentielle. Envoyez un représentant pour prendre des notes et rassemblez les documents pertinents, les rapports, les mémoires et les présentations si vous ne pouvez pas être présente.

Contactez les sphères d'influence de la communauté qui se sont ralliées à un problème particulier et apprenez de première main leurs préoccupations et leurs idées. Cela peut vous aider à mieux prendre conscience du problème et à gagner la confiance des personnes les plus investies en vous voyant écouter, partager et répondre à leurs préoccupations dans ces forums publics.

Trouvez un mentor. Avoir des mentors politiques et des sphères d'influence est crucial pour vous sensibiliser aux problèmes.

Les sphères d'influence sont des personnes au sein de la communauté ayant un niveau de connaissances ou d'expertise auxquelles vous pouvez vous identifier et dont vous pouvez apprendre. Ils peuvent fournir des informations qui vous aideront à définir votre propre position et à l'intégrer dans votre plateforme concernant des questions spécifiques, ou à influencer la plateforme et les énoncés de politique de votre parti politique. Entrez en contact avec des personnes qui se sont présentées, ont été élues ou se sont engagées dans des campagnes afin de trouver un ou plusieurs mentors qui pourront vous conseiller et vous guider.

Si vous êtes impliquée dans la politique partisane, les bureaux de votre caucus, le site Web de votre parti et vos contacts sont d'autres sources majeures d'information.

Les coordonnées des partis politiques en Nouvelle-Écosse se trouvent dans la brochure *Ressources*.

Comprendre la politique des partis

Le niveau politique que vous choisirez sera influencé par vos intérêts et les domaines de politique publique que vous souhaitez influencer.

Pour identifier et confirmer le niveau où vous auriez le plus d'impact et d'intérêt, réfléchissez aux questions prioritaires que vous avez identifiées (voir la brochure *Décider de se présenter*), et déterminez quel niveau de gouvernement est compétent pour la plupart de ces questions.

Juridictions : qui fait quoi?

Les frontières entre les compétences fédérales, provinciales et municipales ne sont pas toujours claires – et dans certains domaines, elles ont commencé à s'estomper. Cela peut causer de la confusion pour les électeurs qui veulent que leur problème soit réglé et qui ne savent peut-être pas qui appeler.

Les conseils de bande Mi'kmaw ont un large éventail de responsabilités qui comprennent ce qui serait généralement des questions municipales, provinciales et fédérales.

Voici un aperçu général des principaux domaines de compétence des administrations fédérales, provinciales et municipales :

Le gouvernement fédéral crée les lois et contrôle les programmes et les services qui affectent tout le pays. Le gouvernement fédéral est composé de députés de chaque province ou territoire du Canada.

Le parti politique qui fait élire le plus de députés forme le gouvernement et son chef devient Premier ministre.

Les fonctions des députés varient selon que leur parti politique forme le gouvernement, l'opposition officielle ou le tiers parti.

Les responsabilités des députés augmentent s'ils appartiennent au parti au pouvoir et se voient confier un portefeuille ministériel. Cela leur donne la responsabilité de prendre des décisions concernant les ministères fédéraux.

Les députés qui ne font pas partie du parti au pouvoir assument souvent des responsabilités de critique qui suivent les portefeuilles ministériels et demandent aux ministres de rendre des comptes à la Chambre des communes.

Les députés agissent également à titre d'ombudsmans et défendent les besoins de leurs électeurs et de leurs communautés. Cela se fait par l'intermédiaire du bureau de circonscription de chaque député.

Les gouvernements provinciaux sont responsables des questions qui affectent leur province. En Nouvelle-Écosse, le gouvernement provincial est composé des membres de l'Assemblée législative (députés), des élus qui représentent une zone géographique appelée circonscription.

Le parti politique qui fait élire le plus de députés forme le gouvernement et son chef devient Premier ministre provincial.

Si un député fait partie du parti au pouvoir, ses responsabilités augmentent s'il se voit confier un portefeuille ministériel, qui lui donne la responsabilité d'un ministère provincial et de la législation qui s'y rattache.

Les députés qui ne font pas partie du parti au pouvoir assument souvent des responsabilités de critique qui suivent les portefeuilles ministériels et demandent aux ministres de rendre comptes à l'Assemblée législative.

Les députés agissent également à titre d'ombudsmans et de défenseurs des besoins de leurs électeurs et de leur collectivité par l'entremise du bureau de circonscription de chaque député.

Les gouvernements municipaux reçoivent leur pouvoir du gouvernement provincial. Le chef d'un gouvernement municipal est le maire. Les conseils municipaux comprennent généralement un certain nombre de conseillers élus, qui prennent collectivement des décisions sur les questions municipales.

Responsabilités juridictionnelles

Fédéral

Défense nationale
Droit pénal
Affaires étrangères
Assurance-emploi
Argent et banque
Recensement
Citoyenneté
Bureaux de poste
Transport maritime et ferroviaire
Téléphones
Pipelines
Terres et droits autochtones
Droit d'auteur

Provincial

Santé et hôpitaux
Administration de la justice
Éducation
Propriété et droits civils
Sécurité sur le lieu de travail
Règles de la route
Âge de la majorité
Ressources naturelles
Environnement
Services sociaux
Autoroutes
Logement

Municipal

Permis de construire et zonage
Aménagement du territoire
Parcs urbains et loisirs
Services de police
Services d'urgence
Bibliothèques
Transports publics
Collecte des déchets
Prévention des incendies
Routes et trottoirs
Contrôle des animaux

Développement économique

Impôts (taxes juridictionnelles individuelles)

Tourisme et culture

Dans les communautés Mi'kmaq, les conseils de bande ressemblent le plus aux fonctions des gouvernements municipaux, mais ils ont aussi des responsabilités dans des domaines similaires aux compétences provinciales et fédérales. Les membres d'une bande Mi'kmaq élisent un chef et des conseillers qui prennent les décisions concernant leur communauté locale.

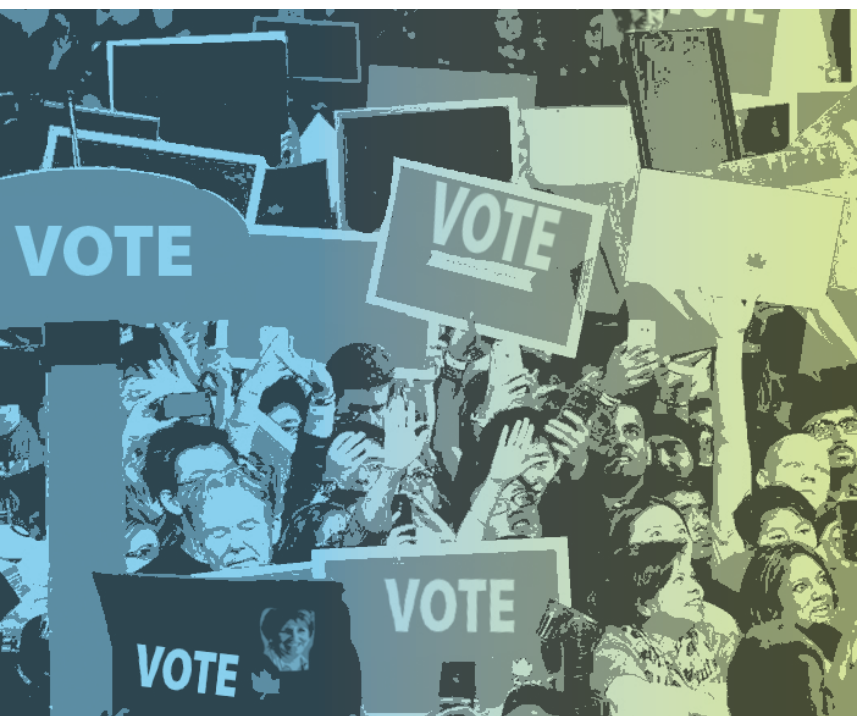
Pour de plus amples renseignements sur les élections à l'intérieur des bandes, veuillez communiquer avec votre bureau de bande.

Apprendre ce que le métier d'élu implique à chaque niveau

- Passez du temps aux réunions du Conseil, dans la galerie des visiteurs de l'Assemblée nationale ou regardez les délibérations de la Chambre des communes.
- Découvrez les différents rôles que joue chaque membre.

- Passez en revue le matériel et les rapports de la réunion pour avoir une idée des questions qui seront débattues.
- Examinez les programmes législatifs, les projets de loi et les processus provinciaux et fédéraux.
- Assistez aux réunions des comités, aux réunions

En plus de représenter les électeurs, ce qui est courant dans tous les paliers de gouvernement, les élus provinciaux et fédéraux qui font partie du parti au pouvoir peuvent également se voir confier des portefeuilles ministériels et des responsabilités ministérielles. Les membres de l'opposition peuvent assumer des responsabilités de critique qui suivent les portefeuilles ministériels et demandent aux ministres de rendre des comptes à la Chambre.



Direction du parti

Chaque parti politique fédéral et provincial a un chef. Les courses à la direction sont menées dans le même format que les campagnes électorales, sauf que seuls les membres du parti peuvent voter dans les courses à la direction.

Sur la base des élections générales, le chef politique gagnant devient le Premier ministre provincial ou le Premier ministre fédéral du nouveau gouvernement.

Identifier votre parti

Si vous envisagez de participer à la vie politique lors des élections provinciales ou fédérales, vous avez probablement une idée de la position adoptée par un parti politique vis-à-vis diverses questions et du parti avec lequel vous avez plus d'affinités.

Si vous ne connaissez pas chaque plateforme de parti, vous pouvez les trouver sur les sites Web des partis ou demander les documents et la littérature aux bureaux des partis ou des caucus.

Le bénévolat est l'un des meilleurs moyens de se familiariser avec la structure, la plateforme et les diverses composantes d'une campagne électorale.

Les partis politiques accueillent des bénévoles dans divers rôles, pendant et entre les élections. Communiquez avec les bureaux du parti ou l'association de circonscription de votre région pour connaître les rôles disponibles.

Le bénévolat est l'un des meilleurs moyens de se familiariser avec la structure, la plateforme et les diverses composantes d'une campagne.

Il y a également beaucoup d'occasions de faire partie du comité de direction de votre association de circonscription, et même de faire partie du comité de nomination, afin de vous donner un aperçu du processus avant que vous ne décidiez de présenter votre candidature.

Certains partis politiques maintiennent des organisations féminines actives qui soutiennent leurs membres féminins et encouragent les femmes qui peuvent s'intéresser à la politique.

Chaque parti organise également ses propres ateliers de préparation aux élections.

Bien que la partisanerie ne joue pas le même rôle au niveau municipal, les partis politiques surveillent les politiciens municipaux dans le but de les encourager à se porter candidats aux élections provinciales et fédérales.

Beaucoup de gens élus au niveau municipal passent à la politique provinciale ou fédérale plus tard dans leur carrière.

À quel point connaissez-vous les partis?

Si vous vous lancez dans la politique partisane, il est important de connaître le parti que vous allez représenter avant de vous engager à présenter votre candidature.

Parti : _____

Quelle est la mission du parti?

Quelles sont les politiques et les plateformes du parti?

Quels sont les principes fondamentaux et les valeurs du parti?

Le parti a-t-il une idéologie particulière? Si oui, quelle est-elle?

Le parti fait-il la promotion de la participation politique des femmes? Si oui, comment?

Quelle est la structure de direction du parti? Les femmes occupent-elles des postes de direction?

Quels sont les critères pour devenir membre du parti?

Quels sont les droits et les responsabilités des membres du parti (p. ex., collecte de fonds)?

Comment les candidats sont-ils sélectionnés par le parti?

Comment le parti s'aligne-t-il avec vos valeurs et idéologies personnelles?

Obtenir une nomination parti

Bien que l'obtention de l'investiture du parti soit souvent l'étape la plus difficile à franchir pour accéder à un poste électif, les femmes qui l'emportent dans une candidature contestée remportent souvent l'élection.

Obtenir l'investiture d'un parti pour une campagne provinciale ou fédérale peut être plus difficile que de remporter une élection réelle. La politique interne du parti, qui peut inclure des obstacles, de la discrimination et le à « *old boys' club* » qui existe encore, peut rendre difficile pour les femmes d'obtenir le soutien du parti au niveau local.

Cependant, les obstacles au sein des structures du parti sont progressivement éliminés. Des politiques formelles et

informelles sont en cours d'élaboration pour accroître le nombre de femmes travaillant dans les organisations de partis et se présentant comme candidates aux élections.

Au niveau des circonscriptions, la plupart des partis mettent sur pied un comité de recherche pour encourager les candidats potentiels à se porter candidats.

Les membres d'une circonscription de parti reconnue désignent une personne pour représenter le parti à une élection.

Appartenance à un parti

Devenez officiellement membre de votre parti si vous ne l'avez pas déjà fait. Vous devez être membre du parti avant d'essayer de devenir candidate.

De plus, en tant que membre du parti, vous pouvez introduire un débat et adopter des résolutions pour la politique du parti, en soulevant des questions d'intérêt pour vous et pour ceux que vous cherchez à représenter.

À moins que vous n'ayez l'intention de vous présenter sans aucune affiliation politique, vous devez suivre le processus d'investiture d'un parti.



Il peut y avoir une personne à qui on demande de se présenter qui obtient l'investiture par acclamation, ou deux personnes ou plus peuvent concourir pour devenir un représentant du parti.

Outre les chances perçues d'un candidat de remporter une élection, les services rendus par le parti peuvent influencer l'investiture des candidats dans des circonscriptions très disputées, notamment pour la direction du parti.

Se présenter en tant qu'indépendante

Se présenter sans appartenance politique est rare en politique provinciale ou fédérale.

Sans les fonds ni les ressources d'un parti, il peut être difficile et coûteux de se présenter et de remporter une élection en tant qu'indépendante, tant au niveau provincial qu'au niveau fédéral.

Il est plus fréquent que des représentants élus quittent un parti en cours de mandat et siègent en tant qu'indépendants, mais ils sont rarement réélus.

L'inverse est vrai pour la politique municipale. L'affiliation déclarée à un parti ne fournit habituellement pas un avantage. De plus, le parti n'octroie pas de fonds aux candidats à ce niveau.



Se présenter en tant qu'indépendante



Se qualifier comme candidate

Le tableau suivant résume les critères d'éligibilité pour les candidats. Veuillez vérifier la Loi électorale appropriée et les amendements pour vous assurer que l'information est à jour au moment où vous présenterez votre candidature.

	Municipal	Provincial	Fédéral
Âge minimal	18	18	18
Citoyenneté	Citoyen canadien	Citoyen canadien	Citoyen canadien
Conditions de résidence	6 mois dans la circonscription, ou la circonscription annexe, et Continuer à y résider	Résident de la N.-É. depuis au moins 6 mois	Non, voir la Loi
Nombre de signatures d'investiture	Au moins 5 votants qualifiés	Au moins 5 votants qualifiés	50 ou 100 selon la circonscription électorale, voir la Loi
Nomination de l'agent officiel	Requise	Requise	Requise
Déclaration d'affiliation à un parti et confirmation	Aucune	Requise sauf si présentation en tant qu'indépendante	Requise
Jour de l'investiture	2e mardi de septembre	Le mardi, 14 jours avant l'élection	Le lundi, 21 jours avant le jour de l'élection
Jour habituel du scrutin	3e samedi d'octobre	Toujours un mardi	3e lundi d'octobre
Durée de la campagne	Habituellement 8 semaines	4 à 5 semaines	Au moins 30 jours. Habituellement 34 à 36 jours.
Délai habituel entre les élections	4 ans	4 ans	4 ans
Limites des dépenses de campagne	Aucune	Voir la Loi	Voir la Loi



**Conseil consultatif
sur la condition féminine
en Nouvelle-Écosse**

women.novascotia.ca

Copyright 2022